DAIGNEAU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
TENUE LE 8 SEPTEMBRE 2022 à 20 h 00

1. Nomination d'une présidence d'assemblée

   Mme Chantal Deslauriers se propose au titre de présidente d'assemblée et Mme Julie Leblanc au titre de secrétaire d'assemblée. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

   Il est proposé par Mme Karine Dassylva d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2021

   Il est proposé par Mme Karine Benoit d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2021, tel que présenté.

4. Mot de la présidente

   Mme Dassylva présente les travaux du CÉ l'an passé et fait un résumé du rapport annuel qui sera bientôt envoyé aux parents.

5. Mot de la direction

   - Informations

   Mme Deslauriers parle du thème de l'année, ***Prends ton envol !*** Elle met l'accent sur l'importance de mettre en lumière les talents des élèves afin de stimuler leur engagement scolaire. Elle souhaite aussi renforcer le sentiment d'appartenance des élèves en les impliquant davantage dans les activités proposées.

6. Nomination d'une présidence d'élection

   Mme Deslauriers propose Mme Dassylva comme présidente d'élection. Mme Dassylva accepte et l'assemblée approuve.

7. Présentation des membres du conseil d'établissement

   Mme Deslauriers présente les membres du conseil d'établissement 2021-2022 dont les membres parents suivants : Mme Lalonde (absente), Mme Dassylva, Mme Dumontet (absente), Mme Benoit, Mme Tremblay, M. White (absent) et Mme Pelletier (absente).

   Elle précise que cette année nous avons 4 postes en élection., les postes de Mme Dumontet, M. White (1 an), Mme Lalonde et Mme Benoît. Elle demande aux parents présents s'ils souhaitent poursuivre sur le conseil d'établissement. Ensuite

Mme Deslauriers demande aux parents s'il y a des parents qui aimeraient faire partie du C.É. dans l'assemblée.

8. Élection des parents au conseil d'établissement

Les 6 parents suivants proposent leur candidature :

Mme Marie-Ève Poirier, Mme Sandra St-James, Mme Aline Touma, Mme Karine Benoit, Mme Caroline Laberge et Mme Magalie Thériault.

À la suite du vote, Mmes Poirier, St-James, Touma (mandat 1 an) et Benoit sont élues. Mmes Laberge et Thériault seront les membres substituts.

Mme Deslauriers remercie les parents qui se sont présentés pour leur implication.

9. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut

Mme Deslauriers explique que depuis la disparition des Commissions scolaires qui sont devenues des Centre de Services Scolaire, il n'y a plus de commissaires. Il y a un conseil d'administration. Pour pouvoir être un parent sur le conseil d'administration, il faut être sur le comité de parents du centre de Service. Les parents sur le Conseil d'administration seront élus par les membres du comité de parents. Elle demande aux parents de l'assemblée générale de faire une ou des propositions parmi les membres du CÉ pour être sur le comité de parents. Il faut également voter pour un substitut.

Mme Magalie Thériault est élue comme représentant du comité de parents et Mme Marie-Ève Poirier accepte d'être substitut.

Mme Deslauriers explique aux membres du comité de parents qu'ils devront compléter le formulaire qu'elle va leur envoyer dès ce soir par courriel. Ils devront lui retourner dès le lendemain afin de pouvoir se retrouver sur la liste électorale du C.A.

10. Organisme de participation des parents

Mme Dassylva propose le statut quo. Il n'y aura donc pas d'organisme de participation de parents.

11. Levée de l'assemblée

Mme Tremblay propose la levée de l'assemblée à 21h00.

Chantal Deslauriers

Directrice